Département du Val d'Oise Arrondissement de SARCELLES Canton de GOUSSAINVILLE Commune de SAINT-WITZ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU MAIRE

<u>Objet</u>: Demande de Subvention dans le cadre de dotations de soutien à l'investissement local (DSIL)

Le Maire de la Commune de Saint-Witz,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L2122-22,

Vu la délibération n° 36/2020 en date du 04/06/2020 autorisant le maire, pour la durée de son mandat, d'effectuer sans condition les demandes de subventions,

Considérant l'appel à projet 2023 de la Direction de la Citoyenneté et de l'égalité initiée par la Préfecture du Val d'Oise,

DECIDE,

- **Article 1** De solliciter une subvention de 89 478.54€ HT (soit 107 265.15€ TTC) dans le cadre de la mise aux normes et la sécurisation des équipements publics, auprès de la Direction de la Citoyenneté et de l'Égalité de la Préfecture du Val d'Oise,
- **Article 2** De solliciter un complément de subvention de 24 098€ HT (soit 28 917.60€ TTC) pour l'installation des portes compatible au nouveau système de sécurisation,
- Article 3 Que la présence décision fera l'objet d'un compte rendu lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal.
- **Article 4 -** Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente décision par l'accomplissement des formalités de légalité.
- Article 5 Le Directeur des Services est chargé de l'exécution de la présente décision dont ampliation sera adressée à
 - Monsieur le Préfet du Val d'Oise
 - Monsieur le receveur du SGC de Garges

Fait à Saint-Witz, le 20 mars 2023

Le Maire, Frédéric MOIZARD